

Compte rendu du Comité 21 du 18 juin 2012

Intervenants :

M WIPPLER Thierry : Adjoint à la Maire (Développement Durable)
M PINON GUERIN Philippe : Directeur du Développement Durable Reims Métropole
M REDON Baptiste : Chargé de mission Agenda 21
Mlle MICHELIN Morgane : Chargée de projet Agenda 21

PJ : Annexe 1 – Liste des personnes présentes

Annexe 2 - Les pistes d'actions proposées lors du Comité 21 du 22 mars 2012.

➤ Rappel du contexte et du découpage de la réunion

En préambule de la réunion, les principes de l'Agenda 21 de Reims Métropole et le déroulé du dernier Comité 21 ont été rappelés. Après un avancement du 1^{er} cycle encourageant, la collectivité a souhaité recueillir les propositions d'acteurs du territoire afin d'élaborer un second cycle.

L'objectif de cette rencontre est de rappeler les différentes pistes d'actions évoquées par les participants du précédent Comité 21 et de présenter la réflexion menée par les différents services de la collectivité sur ces pistes d'actions. Après étude, ces pistes sont scindées en plusieurs catégories¹ :

-Les actions déjà prises en compte:

Certaines pistes d'actions proposées à l'inscription à l'Agenda 21 sont déjà mises en place par la collectivité où ont déjà été étudiées. On peut citer par exemple : le développement du compostage collectif qui est déjà inscrit dans une action Agenda 21 à travers le Programme Local de Prévention des Déchets, la lutte contre l'isolement des personnes âgées en période de canicule ou de grand froid qui constitue une obligation réglementaire à travers le registre nominatif.

-Les actions nouvelles :

Parmi les pistes d'actions évoquées, plusieurs n'ont pas encore été développées par la collectivité. Nous pouvons par exemple citer la lutte contre la pollution lumineuse, la création d'un observatoire social de la précarité, l'ouverture d'une boutique de producteurs bio sur Reims. Ces propositions ont été présentées aux directions et au comité de pilotage et feront l'objet d'une étude plus approfondie afin d'en vérifier la pertinence et la faisabilité.

A l'intérieur de ces 2 catégories, nous avons abordé successivement les pistes d'actions dans l'ordre des ateliers du précédent Comité 21 :

Atelier 1 : la protection de l'environnement et la qualité de vie

Atelier 2 : l'épanouissement et la solidarité

Atelier 3 : la production et la consommation responsable

Il importe de rappeler que l'ensemble des pistes d'actions énoncées (en annexe 2) ne constitue que des propositions qui doivent être retravaillées par les différents services et validées par le comité de pilotage de l'Agenda 21 composé d'élus. Ainsi, certaines de ces actions ne seront pas intégrées à l'Agenda 21 second cycle. D'ailleurs un accent sera mis sur les actions des deux

¹ Les pistes d'actions présentées lors de la réunion sont visibles dans l'annexe 2.

dernières catégories : pistes non traitées par la collectivité et pistes existantes proposées pour intégrer l'Agenda 21.

➤ **Les pistes d'actions supplémentaires proposées en séance:**

▪ **AXE 1 - Protection de l'environnement et qualité de vie :**

Développer l'installation de ruches et sensibiliser les jardiniers à leurs bienfaits (Champagne Apicole) :

Cette action fait déjà partie de l'agenda 21 mais n'est pas intégrée explicitement donc l'idée est de mettre davantage en avant cette thématique en créant une action dédiée.

De plus, il a été proposé de mettre en place un numéro vert pour l'enlèvement des essaims. *En effet*, il n'est pas toujours facile pour les personnes ayant un essaim à domicile de trouver le bon interlocuteur pour venir le récupérer. Les pompiers sont d'ailleurs souvent sollicités mais n'ont pas / plus cette compétence. Il est ainsi proposé que Reims Métropole mette en place un numéro vert pour mettre en lien les personnes gênées par un essaim avec des apiculteurs locaux en capacité de venir l'enlever.

Remarques :

Une personne s'interroge sur la possible présence de sels métalliques dans l'eau distribuée à Reims. En effet, la presse s'est fait l'écho de l'utilisation par différentes collectivités de sels de fers ou de sels d'aluminium pour traiter l'eau potable avant distribution. Or ces sels, et notamment les sels d'aluminium, sont soupçonnés d'avoir des effets délétères pour la santé. Après contact, la Direction de l'Eau a confirmé qu'elle n'utilisait ni sels ferriques, ni sels d'aluminium pour le traitement de l'eau potable, sa faible turbidité ne nécessitant pas l'utilisation de ces produits.

Il est rappelé que la direction des Espaces Verts met en œuvre une politique de réduction de l'utilisation des intrants dans l'entretien des espaces verts (95% des produits phytosanitaires ont disparu), et sensibilise les jardiniers (charte avec la Fredonca).

Tarifification de l'eau : il s'avère très coûteux dans certains logements collectifs anciens de passer d'un compteur collectif à un compteur individuel au vu des installations. Les investissements demanderaient une période d'amortissement trop longue.

▪ **AXE 2 - Epanouissement et solidarité :**

Promouvoir l'accès à la culture pour tout public :

Des inégalités d'accès à la culture persistent alors que la culture est indispensable et contribue au bien-être des individus. Ainsi, l'idée est de démocratiser la culture en permettant à tous d'y accéder. La culture ne doit pas être un « luxe » réservé à quelques classes sociales privilégiées.

La collectivité s'attache d'ailleurs et souhaite développer l'information culturelle pour tous mais également ouvrir la culture dans tous les quartiers en disséminant les équipements culturels sur l'ensemble du territoire (ex : friche culturelle d'Orgeval, le futur équipement Croix du Sud).

Développer la solidarité intergénérationnelle à l'échelon de chaque quartier :

Il a été proposé d'élargir la proposition d'action « lutter contre l'isolement des personnes âgées en période de canicule ou de grand froid » à l'ensemble de l'année.

Différents conseils de quartiers ont initié une commission « cadre de vie ». Les membres du conseil de quartier Cernay-Epinette sont d'ailleurs en cours de réflexion sur le sujet intergénérationnel. Le conseil de quartier du Chemin Vert a également engagé la réflexion en

souhaitant organiser un évènement intergénérationnel (organisation d'un pique nique, d'une réunion...)

Lors du précédent comité 21 il a été proposé de créer une unité d'enseignement transversal pour les étudiants qui consisterait à proposer aux personnes âgées différents types de service. Dans ce cadre, l'Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale (AROEVEN) nous informe qu'elle travaille actuellement avec l'université pour la mise en place d'une unité d'enseignement sur l'axe social et où il serait sans doute envisageable d'y intégrer des services aux personnes âgées.

▪ AXE 3 - Production et consommation responsable :

Développer le report modal fluvial :

Le représentant de Voies Navigables de France (VNF) a rappelé l'intérêt de développer ce mode de transport d'un point de vue économique et d'un point de vue développement durable. En particulier, il a été évoqué l'importance de voir la voie d'eau comme un axe de transport de marchandise et non comme une simple infrastructure de loisirs. L'accent a également été mis sur les gains économiques et environnementaux permis par la voie d'eau (une péniche émet quatre fois moins de gaz à effet de serre qu'un camion pour transporter la même quantité de marchandise) et par la redynamisation en cours sur notre territoire (Port Colbert par exemple).

Développer l'installation de producteurs bio aux Halles du Boulingrin :

Il a été proposé de réserver des emplacements pour ces producteurs bio pour les Halles du Boulingrin. Cependant, cela ne semble pas possible car il s'agit d'un espace public où la réservation est soumise aux droits de place et à la libre concurrence.

Créer une association de traitement des charpentes :

Cette association permettrait d'avoir une vision neutre car de nombreux « escrocs » sévissent dans ce domaine. Il est rappelé que l'Espace Développement Durable Info Energie (EDDIE) offre des conseils neutres et personnalisés sur les économies d'énergie et l'amélioration de l'habitat.

Remarque :

Concernant l'installation de production alimentaire biologique sur la BA 112, il a été rappelé qu'il fallait tenir compte des pollutions résiduelles. Toutefois une grande partie de l'emprise est constituée de terres agricoles . Par ailleurs , il pourrait y être privilégiée la production non alimentaire de fibres pour l'isolation des bâtiments .

Conclusion – les prochaines étapes :

Dans la mesure où la lutte contre la pollution lumineuse et la lutte contre la précarité énergétique ont été deux actions particulièrement évoquées lors du Comité de pilotage Agenda 21. Il sera proposé à l'automne des ateliers de travail sur ces thématiques.

Enfin, le prochain Comité 21 est programmé début 2013 pour une présentation du plan d'actions du cycle 2.

ANNEXE 1 : Liste des participants

BARDEL	Marie	CD2R
BEAUPUY	Jean-Marie	Elu
BOYER	Florence	APF
BRET	Nadine	Conseil de quartier Bois d'amour
BRISSET	Sandrine	SEL Reims
CONSTANT	Michèle	MNLE
CORDY	Gilles	Elu
DARDANNE	Francis	Conseil de Quartier Chemin Vert/Clemenceau/Europe
DAVIS	Jeannine	Elu et CQ Boisd'Amour/Courlancy/PortesdeParis
DELIERE	Benoit	Amis de la Terre Marne
DELAGE	Michèle	Elu
DELAVALLADE	Stéphane	Direction du Développement Durable RM
DE GIVRY	Anne	Conseil de Quartier Murigny
FERON	Nadine	Elu
FRECHARD	Marielle	Le foyer Rémois
GACHET	Claude	Conseil de Quartier Murigny
GALLET	Angélique	Conseil de Quartier Croix Rouge Hauts de Murigny
GALOT	Huguette	Conseil de Quartier Charles Arnould Clairmarais
GARY	Josiane	Amis de la Terre Marne CLCV CQ Orgeval
GRAIN	Patricia	Jardins, balcons, terrasses fleuris CQ Chemin Vert
GRAVIER	Jérémy	Aroéven
GUALTIERI	Clorinda	Conseil de Quartier Clairmarais
HANS	Renaud	Direction du Développement Durable RM
HESBOIS	Annette	Conseil de Quartier St Remi Verrerie Barbâtre
JOANNESSE	Raymond	Elu
JOLAIN	Michel	Conseil de Quartier Trois Fontaines La Neuville
LHEUTRE	Francois	MNLE
MARTIN	Emmanuelle	Conseil de Quartier Cernay et représentante de la CCI Reims
MARTIN	Gilles	Amis de la Terre
MAREIGNER	Dominique	Champagne Apicole
MEUNIER	Josiane	BVSA
MOREAU	Jean-Louis	Conseil de Quartier Chemin Vert Clemenceau
MOREAU		Conseil de Quartier Chemin Vert Clemenceau
MOREAUX	Bernard	Conseil de Quartier Clairmarais
MUNIER	Thierry	Agenda 21 Terres de Vesle
OTTO-LOYAS	Robert	VNF
PINET	Michèle	BVSA
POUTHAS	Gilbert	CD2R
RAJOL	Didier	Foyer Rémois
RAMILLON	Nicolas	SEL Reims
RAVIER	Chantal	Elu
SICARD	Béatrice	Conseil de Quartier Charles Arnould Clairmarais
STERN	Guillaume	AUDRR
THIERUS	Colette	Maison Quartier arènes du sud
VECTEN	Alain	Agenda 21 Terres de Vesle
WELCHE	Jacques	Conseil de Quartier Europe
WIPLER	Thierry	Elu

Annexe 2 : Les pistes d'actions proposées lors du Comité 21 du 18 juin 2012

Les actions déjà prises en compte :

1	Développer le compostage collectif
23	Faire connaître le lombricompostage
11	Faire recycler les bouchons de liège
9	Confier la collecte des radiographies usagées à l'association "Pharmacie Humanitaire«
12	Développer une tarification sociale de l'eau
13	Mettre en place une tarification incitative de l'eau
15	Sensibiliser aux économies d'eau (interventions dans les écoles, les CQ...)
7	Créer une plateforme unique d'information, de réservation pour l'accès aux différents sites culturels
10	Améliorer et créer de nouveaux lieux d'aisance et en renforcer l'accessibilité (effectuer un inventaire de l'accessibilité)
22	Assouplir l'accès au transport pour les PMR (amplitude horaire, contraintes de réservation à l'avance, ...)
8	Lutter contre l'isolement des personnes âgées en période de canicule ou de grand froid (effectuer un recensement)
16	Relancer des supports d'information et de sensibilisation sur la précarité
36	Etendre l'action de l'association Ensemble2générations pour la colocation aux familles aux revenus modestes.
18	Créer un service d'information multimodale à l'échelle de l'agglomération
20	Structurer et organiser l'offre de covoiturage
21	Améliorer les possibilités de déplacements pour les horaires atypiques (déplacements de soirées notamment pour les étudiants)
5	Créer une cartographie des points de collecte spécifiques des déchets et envisager une optimisation des ramassages EMMAUS
2	Aller vers une commande publique "soit locale, soit équitable" (pour les marchés de bouche notamment)
3	Créer une association permettant la location à tarif compétitif de caméras thermiques pour permettre aux habitants d'autodiagnostiquer leurs logements
14	Installer de la production alimentaire de proximité sur l'ex BA112
24	Amplifier l'accès aux écoles pour Artisans du Monde (établissements réticents)
25	Amplifier l'accès aux services pour Artisans du Monde (rythme proposé de deux fois par an)
26	Communiquer autour des AMAP et autres initiatives existantes (boutiques de producteurs), en direction du grand public -Faire un RM Magazine spécial "Production et consommation responsable"(AMAP, Commerce équitable, Entreprises d'insertion...)

Les actions nouvelles :

28	Travailler sur la pollution lumineuse.
19	Mettre en location des bacs de récupération des eaux pluviales.
6	Lutter contre la précarité énergétique
17	Développer l'auto-partage
33	Elaborer un tableau de bord - observatoire social pour étudier la précarité
34	Faire un inventaire et centraliser les informations sur les logements vacants afin de faciliter l'accès au logement.
35	Etendre l'action du Système d'Echange Local et des Bourses Locales d'échanges.
37	Créer une Unité d'Enseignement Transversale où les étudiants développeraient des services aux personnes âgées.
27	Passer une convention de partenariat avec Terre de Liens Champagne Ardenne
30	Ouvrir une boutique de producteurs sur Reims (type Esprit Terroirs)
31	Développer un label pour les professionnels de l'hôtellerie/restauration s'approvisionnant en local
32	Labelliser les producteurs locaux (par exemple sur les marchés)
38	Favoriser en priorité le développement des activités sur des zones déjà urbanisées (friches, dents creuses, terres polluées...)
48	Développer le report modal fluvial (notamment Port Colbert)
4	Développer la filière des écomatériaux locaux (laine de chanvre, de paille, filière bois...) en s'appuyant sur le pôle de compétitivité existant.